

Duplicata

RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE LORIENT

BP 426 - 3 RUE BENJAMIN DELESSERT
56104 LORIENT CEDEX 04
TEL 02.97.21.01.53 - FAX 02.97.21.34.83
3617 INFOGREFFE - www.infogreffe.fr
02 97 21 06 28

JURILOR

2 RUE ABBE LAUDRIN
RESIDENCE LE PRE AUX CLERCS - BP 654
56106 LORIENT CEDEX

V/REF : PLB/ALB

N/REF : 2001 B 649 / 2008-A-2164

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE LORIENT certifie qu'il a reçu le 23/06/2008,

Rapport du commissaire à la transformation du 17/06/2008
- Transformation en Société par Actions Simplifiée (SAS)

Concernant la société

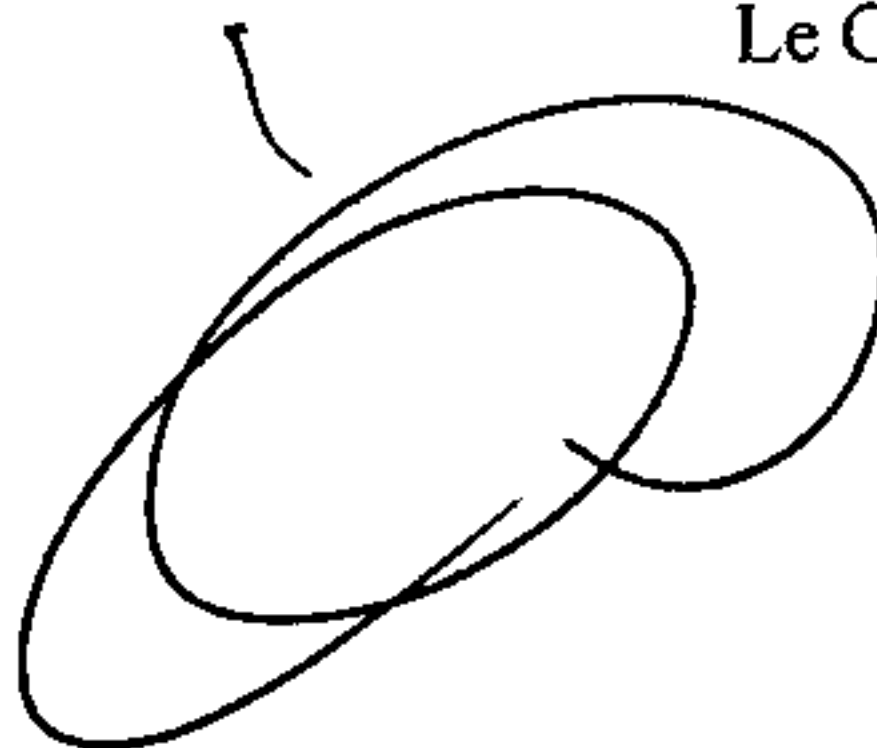
NASS&WIND
Société à responsabilité limitée
le Vergier
56530 Gestel

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2008-A-2164 le 23/06/2008

R.C.S. LORIENT 440 177 673 (2001 B 649)

Fait à LORIENT le 23/06/2008,

Le Greffier

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke, positioned below the text 'Le Greffier'.



SOCIETE DE COMMISSARIAT
AUX COMPTES

membre de la compagnie régionale de Rennes

59, avenue de la Marne
B.P. 387
56009 VANNES Cedex

Tél. 02 97 63 42 79 - Fax 02 97 40 30 88
e-mail : vannes@praxis-vannes.fr

Commissaires aux comptes

Hervé LE DONNANT
François CAZEE
Stéphane KERDAT
Lydia BRIAND
Anne-Françoise DUGOR

23/06/2028 R 2164

221 B 649

SARL NASS & WIND

**Société par Responsabilité Limitée
au capital de 8 000 Euros**

**Siège Social :
Le Vergier
56830 GESTEL**

RCS LORIENT : 440 177 673

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE A
RESPONSABILITE LIMITEE NASS & WIND
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

7

SARL au capital de 8 000 Euros
SIRET 388 960 288 00024 - Code APE 6920 Z

Messieurs les associés,

En notre qualité de commissaire à la transformation de la société à responsabilité limitée NASS & WIND en vertu de la mission qui nous a été confiée par ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de Lorient en date du 11 juin 2008 et en application des dispositions des articles L. 223-43 et L. 224-3 du Code de commerce, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation, à analyser les avantages particuliers stipulés et à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social. Cette vérification a notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres, des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de notre rapport. Nous nous sommes appuyés également sur les affirmations du dirigeant de la société.

a) La valeur des biens composant l'actif et le passif social appelle de notre part les observations suivantes :

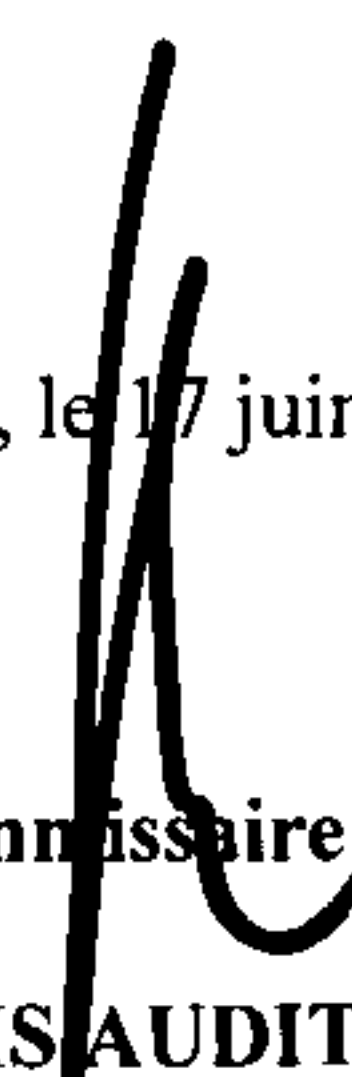
- Le capital social au 31 décembre 2007 s'élève à la somme de 8.000 Euros ; il est donc inférieur au capital minimum requis pour la constitution d'une société par actions simplifiée. La transformation en société par actions simplifiée ne pourra être décidée qu'à la condition suspensive d'une augmentation de capital portant le capital social à la valeur minimale soit 37 000 Euros.
- Le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social à la date du 31 décembre 2007. 

b) **La situation de la société se caractérise par les éléments suivants :**

- Aucun évènement survenu depuis l'ouverture de l'exercice et susceptible de remettre en cause la continuité de l'exploitation de la SARL n'a été porté à notre connaissance.
- La cession de la participation dans la société NASS & WIND TECHNOLOGIE est réalisée au cours du premier semestre 2008.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, telle qu'elle est analysée ci-dessus, n'appelle pas d'observation de notre part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

Vannes, le 17 juin 2008

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to be "Hervé", is written over the text of the signature block.
**Le Commissaire aux Comptes,
PRAXIS AUDIT,**

Hervé LE DONNANT.